

COLLOQUE FRANCOPHONE SUR L'AUTODÉTERMINATION ET LE HANDICAP

**Quels savoirs ?
Quelles postures ?
Quelles actions ?**

26 et 27 octobre 2022

INSHEA - Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés,
Suresnes (banlieue de Paris), France

Appel à communication

Comme d'autres populations marginalisées, les personnes concernées par le handicap aspirent à la même reconnaissance sociale et aux mêmes droits que tous les citoyens. Au cours des dernières décennies, cette quête d'émancipation s'est organisée autour du concept d'autodétermination qui occupe désormais un espace croissant tant dans les débats portant sur les politiques sociales que dans la mise en œuvre de pratiques d'accompagnement. De ce fait, le champ des connaissances liées à l'autodétermination s'est élargi alors que différentes pratiques affirment désormais prendre appui sur ce concept. Or, sommes-nous face à une nouvelle injonction (il faut s'autodéterminer !) qui trahit le sens premier du concept? Ou sommes-nous plutôt face à un nouveau paradigme qui appelle à une transformation de l'accompagnement?

Par ce colloque francophone sur l'autodétermination et le handicap, nous souhaitons aborder les défis que pose le concept d'autodétermination sous trois angles complémentaires.

Quels savoirs ?

Quels sont les enjeux éthiques que soulèvent ces savoirs relatifs à l'autodétermination?

Alors qu'une littérature scientifique de plus en plus abondante et consistante émerge, que faut-il retenir de ces nouvelles connaissances produites?

Quelle place faire aux savoirs expérientiels pour mieux comprendre ce qu'est l'autodétermination?

Quels modèles conceptuels et théoriques privilégier afin de soutenir l'émergence d'une représentation commune de l'autodétermination?

Comment ces connaissances peuvent-elles s'intégrer aux pratiques actuelles afin de les faire évoluer?

Quelles postures ?

Alors que différentes pratiques d'accompagnement affirment être fondées sur l'autodétermination, comment ces dernières transforment-elles le regard posé sur les personnes en situation de handicap? Comment les professionnels qui accompagnent les personnes en situation de situation sont-ils impactés par le concept d'autodétermination? Quel savoir-faire et quel savoir-être doivent-ils mettre en œuvre?

Comment les pratiques parentales sont-elles appelées à évoluer au cours de la trajectoire de vie de la personne pour favoriser son autodétermination?

Comment les établissements des secteurs éducatifs et médico-sociaux sont-ils appelés à se transformer en faveur de l'autodétermination? Sous quel leadership et avec quelles pratiques de management?

Comment les différents acteurs de la société civile peuvent-ils être engagés en faveur de la reconnaissance des droits et de l'autodétermination des personnes en situation de handicap?

Quelles actions ?

Concrètement, quelles sont les actions menées qui permettent d'actualiser le concept d'autodétermination?

Quelles places les personnes en situation de handicap prennent-elles au cœur de ces actions?

Dans les différents environnements de la personne (famille, école, loisirs, travail, habitat, etc.), quelles actions permettent une réelle mise en œuvre de l'autodétermination?

Comment s'accompagnent les changements organisationnels et sociétaux nécessaires à l'exercice de l'autodétermination et est-ce que toutes les personnes y ont accès?

Communications sollicitées

Nous souhaitons recevoir des propositions de communication, sous la forme de présentations ou d'ateliers, qui permettront de répondre à l'une ou plusieurs de ces questions ou qui traitent de questions dans le même registre. Nous privilégions des communications accessibles à un large éventail de public.

- **Présentations** : Dans un format plus classique, les présentations d'une durée de 30 minutes permettent de présenter des résultats de recherche ou des expériences terrains. Les présentations autour d'un même thème seront regroupées dans une session qui mènera à une discussion animée avec les participants.
- **Ateliers** : Les ateliers permettent un exercice pratique afin de partager avec les participants une expérience permettant d'avancer sur les questions soulevées par le colloque. Ces ateliers s'appuient sur l'expertise des animateurs et peuvent mener à la production d'un livrable (artistique, sportif, etc.) qui pourrait être communiqué à l'ensemble des participants du colloque.
- **Communications par affiches** : Des propositions de communications par affiches sont également souhaitées. Elles peuvent permettre la présentation de résultats préliminaires de recherche ou de projets en cours. Sans que cela leur soit exclusif, ces communications sont un espace privilégié pour les étudiants. Ces affiches seront présentes tout au long du colloque.

Peu importe le format, les propositions accessibles à tous seront privilégiées.

Pour soumettre une proposition : [cliquez ici](#)

Date limite d'envoi des propositions : **31 mars 2022**

Contacts

Marc Blin, maître de conférences associé
INSHEA - Institut national supérieur de formation
et de recherche - handicap et enseignements adaptés
marc.blin@inshea.fr

Martin Caouette, Ph. D., Professeur
Chaire Autodétermination et Handicap
Université du Québec à Trois-Rivières
martin.caouette1@uqtr.ca